N. 28. TOME Ier — 1re ANNÉE — VENDREDI 4 FEVRIER 1842

ON S'ABONNE

— Au bureau central, à l'imprimerie de la Banque de Pologne.

— Chez tous les libraires.

— Et à tous les bureaux de poste.

Pour 3 *mois*

Varsovie: R.ar.2, c. 25 (15 f.)
à domicile. 2, 40 (16 f.)
Province 3, (20 f.)

Un N°. isolé — c. 5 (10 gr.)



On reçoit les avis à insérer, tous les jours de dix heures du matin à cinq heures du soir, au bureau du journal.

Le prix des insertions, se règle à l'amiable.

Les lettres adressées à la rédaction doivent être affranchies.

LE GLANEUR DE VARSOVIE

VARSOVIE 4 *Février*. — S. E. M. de Turkull, Ministre Secrétaire d'Etat pour les affaires de Pologne, après un séjour de près de 7 mois à Varsovie, est parti avant hier soir pour St. Pétersbourg.

PARTIE POLITIQUE.

PARIS, 25. — *Janvier*. — La chambre des députés, dans sa séance du 24, a adopté à la presque unanimité, l'amendement de M. Jacques Lefèvre sur le droit de visite maritime. Cet amendement est ainsi conçu:

»Nous avons la confiance qu'en accordant son concours à la répression d'un trafic criminel, votre gouvernement saura préserver de toute atteinte les intérêts de notre commerce et l'indépendance de notre pavillon.»

— Presque tous les journaux se félicitent hautement de l'adoption de ce paragraphe. Il est de nature, disent-ils en somme, à prouver à l'Angleterre qu'elle s'est trompée, si elle a cru, si elle a espéré, en obtenant le droit de visite pour un fait spécial, pouvoir s'arroger un seul des droits que la France lui a toujours contestés. Cette démonstration sera comprise au-delà du détroit; elle est l'expression d'un sentiment de défiance, qui fera sérieusement refléchir les hommes d'état de l'Angleterre, et leur apprendra combien sont déjà loin les temps où l'on a pu dire à la tribune, sans être interrompu que, plutôt que de s'exposer à compromettre l'alliance anglaise, il faudrait que la France abdiquât comme puissance maritime.

— Dans le courant de la discussion, MM. Berryer, Billaut, le Vice-Amiral Lalande, M. Odillon-Barrot ont pris successivement la parole en faveur des divers amendements proposés. M. le Vice-Admiral Lalande a dépeint, en termes assez vifs, l'impression fâcheuse que les traités de 1831 et de 1833 concernant le droit de visite, avaient produite sur la marine française. »Nous acceptâmes, a-t-il dit, ces traités avec obéissance, mais non sans que notre fierté nationale en fût blessée. Nous autres marins, nous avons été tous élevés dans cette idée que la mer doit être libre, que toutes les nations ont un droit égal de la parcourir; nous sommes donc protecteurs nés de cette liberté, et nous avons craint que les moyens employés pour anéantir l'esclavage ne portassent atteinte à ce prin-

cipe sacré de la liberté des mers et à notre considération nationale.«

— M. Guizot s'est attaché, encore une fois, à combattre toutes les objections de l'opposition, et il a dit, en terminant, que, quel que fût le vote de la chambre, la liberté du gouvernement du Roi restait entière, c. a. d. que, lorsqu'il aurait à se prononcer définitivement sur la question de la ratification du traité conclu récemment entre les 5 grandes puissances, il péserait toutes les considérations pour ou contre, et se déciderait sous sa propre responsabilité.

— L'amendement de M. de Beaumont sur l'Espagne, discuté dans la séance du 25, a été repoussé à une très faible majorité. L'extrême droite n'a pas pris part au vote. — Cet amendement a été soutenu avec talent par son auteur et par M. Odillon Barrot. M. de Salvandy quoique interpellé, n'est point monté à la tribune. Le même jour, la chambre a voté divers paragraphes du projet d'adresse, jusques et y compris le paragraphe 8 sur l'Algérie. (*nous reviendrons demain sur cette séance.*)

— Les principaux créanciers de l'ex-notaire Lehon, se sont réunis aujourd'hui, et ont rédigé ensemble une plainte adressée au parquet, pour faire déclarer leur débiteur, commerçant, et, comme tel, le poursuivre en banqueroute frauduleuse.

— Dans la même assemblée, il aurait été décidé qu'on exercerait contre M. Lehon, l'ambassadeur de Belgique, des poursuites, à l'effet de le faire déclarer l'associé de son frère dans ses affaires de banque, et d'exercer sur lui pour trois millions de reprises. Une députation de créanciers a dû se rendre chez M. Guizot pour le prévenir de cette détermination.

— Le tribunal de police correctionnelle a prononcé son jugement dans l'affaire Lehon. En vertu d'un arrêt longuement motivé, cet ex-notaire, déclaré coupable d'abus de confiance et d'escroquerie, est condamné à 5 ans de prison, 3,000 francs d'amende et à dix ans d'interdiction des droits civils et de famille. Le tribunal a condamné en outre Lehon à restituer, avec les intérêts, les sommes escroquées aux plaignants, qui se sont portés partie civile, et, pour assurer le paiement de ces sommes, a fixé à dix ans la contrainte par corps.

— La nouvelle est arrivée à Paris que, dans la séance du sénat espagnol du 18, M. de Marliani s'était permis de vives attaques contre ce qu'il a appelé la politique purement dynastique, suivie par la France à l'égard de l'Espagne; aussi s'attend-on à de vifs débats dans la chambre des députés, au sujet de la question des lettres de créance de M. de Salvandy.

— On lit dans le *Moniteur Parisien*, qu'en vertu d'ordres envoyés de Madrid, une armée de réserve, forte de 16,000 hommes, doit être réunie dans la vieille Castille.

— Un *Journal français* annonce qne M. de Boutenieff vient de louer dans le faubourg Saint-Honoré, un hôtel qu'il fait somptueusement meubler, ce qui semble indiquer le projet formé par ce diplomate, de prolonger son séjour à Paris.

Londres, 24 *Janvier*. — Les journaux anglais sont exclusivement occupés de S. M. le Roi de Prusse, et ils décrivent longuement le débarquement, la réception, et l'arrivée à Windsor de ce monarque. Jamais, s'accordent ils tous à dire, aucun souverain étranger n'a été reçu en Angleterre avec un pareil enthousiasme.

— Le surlendemain de son arrivée à Windsor, S. M. fit une courte excursion à Londres, dans le but d'aller rendre visite à S. M. la reine douairière et d'examiner plusieurs des principaux monuments de la capitale. Partout, le peuple se pressa sur le passage du monarque, et l'accompagna de ses

acclamations. Lors du retour de ce souverain à Windsor, les jeunes gens du collège d'Eton, de cette célèbre école d'où sortent presque tous les hommes d'Etat de la Grande Bretagne, étaient allés l'attendre à la dernière station du chemin de fer, à Slough, où S. M. devait monter dans son équipage. Au moment où le Roi de Prusse arriva, ces jeunes gens le saluèrent par les cris mille fois répétés de vivat! S. M. fut tellement touchée de ces démonstrations, qu'elle s'approcha du groupe des jeunes gens et serra la main à plusieurs d'entre eux.

On connait déjà la liste de toutes les personnes qui assisteront au baptême du Pce de Galles: Ce sont d'abord S. M. le Roi de Prusse, la Reine douairière dont la santé s'est améliorée, la duchesse de Kent; puis le duc et la duchesse de Cambridge, le duc de Sussex, le prince et la princesse de Cambridge, le duc Ferdinand de Saxe-Cobourg, frère du prince Albert, le prince Edouard de Saxe-Weimar, le prince Léopold de Saxe-Cobourg, les Archevêques de Canterbury et d'York, l'évêque de Londres, le duc de Wellington, le duc et la duchesse de Sutherland, le duc et la duchesse de Buccleugh, la duchesse de Northumberland, le marquis et la marquise de Lansdowne, le lord Maire et les shérifs de Londres, les ministres à portefeuilles, plusieurs des ambassadeurs étrangers. etc. etc. etc.

— On s'occupe déjà activement de faire des préparatifs pour l'ouverture du Parlement, qui doit avoir lieu le 3 février prochain. Un fauteuil pour le Prince de Galles sera placé dans la chambre des lords à la droite du trône et sur la même ligne. Un peu plus bas, se trouvera un second fauteuil destiné au Pce Albert.

— Le *Morning-Herald* fait les réflexions suivantes sur le discours que M. Guizot a prononcé dernièrement à la chambre des députés: » M. Guizot a prétendu, dit la feuille Tory, que lord Aberdeen avait reconnu la souveraineté de la France sur l'Algérie. Il a même cité les propres paroles du noble lord. Nous croyons qu'il leur a donné une signification trop étendue. Lord Aberdeen a dit qu'en 1839, il avait plus d'une objection à élever contre la conquête de la France, mais qu'en 1841, il la regardait comme un fait accompli. Il n'a pas dit qu'il reconnaissait la souveraineté de la France sur l'Algérie. Du reste, cette question de souveraineté n'est pas entre l'Angleterre et la France, mais entre la France et la Porte-Ottomane; et une reconnaissance de la part des autres puissances de l'Europe ne causerait aucun préjudice au Sultan. Cependant le public français n'en juge pas ainsi, et le fait accompli, reconnu par lord Aberdeen, lui semble un triomphe pour la diplomatie française.«

Madrid, 16 *Janvier*. — Le cabinet espagnol est mis dans le plus grand embarras par les notes pressantes que lui adresse l'ambassadeur anglais, pour amener la mise en liberté de tous les nègres conduits dans l'île de Cuba depuis le 30 Octobre 1820. La première note à ce sujet a été remise au mois de Décembre 1840. Jusqu'à présent, le gouvernement espagnol avait trainé l'affaire en longueur, sous prétexte qu'il attendait des renseignements demandés aux autorités de Cuba. Ces renseignements sont venus aujourd'hui, et ont appris que cette île, comptant une population de plus de 700,000 noirs et 400,000 blancs seulement, on ne saurait rendre la liberté à la majeure partie des esclaves, sans exposer les blancs à un massacre presque certain. Aussi, le cabinet espagnol, fermement décidé à résister aux prétentions du gouvernement anglais, a-t-il déjà répondu que la traite des noirs avait été, il est vrai, abolie par les conventions de 1817 et de 1835, mais qu'il n'avait été nullement stipulé que l'esclavage

serait aboli à ¡Cuba. L'*Espectador* feuille officielle, a même déclaré que cette affaire était pour l'Espagne une question de dignité et d'indépendance nationale, dans laquelle aucune puissance étrangère n'avait le droit de s'immiscer.

Athènes, 29 *Décembre* — Les nouvelles de Constantinople sont toujours menaçantes, mais tout le monde est ici persuadé que les grandes puissances ne permettront jamais à la Porte de commencer les hostilités. Du reste, la Grèce ne redoute nullement une guerre avec la Turquie; car elle sent qu'elle a de l'avenir devant elle, tandisque la population Ottomane est profondément convaincue de tout l'abaissement où elle est tombée. Rien ne serait plus facile que d'exciter un soulèvement général en Thessalie. Cette province est habitée par près d'un million de Grecs, et l'on y compte à peine 60,000 Turcs. Une armée Albanaise pourrait bien la parcourir d'un bout à l'autre et la ravager, mais elle ne pourrait tenir long-temps la campagne; et d'ailleurs il ne serait pas impossible d'engager les Albanais à abandonner la cause de la Porte. Malgré toutes ces chances de succès, personne cependant à Athènes ne désire la guerre, d'abord à cause des sanglantes vengeances que les Turcs ne manqueraient pas d'exercer, ensuite parce que chaque année de paix qui s'écoule, ajoute aux forces de la Grèce, tandisqu'elle diminue dans la même proportion, celles de la Porte.

MISCELLANEA.

Décidément le style de la renaissance en architecture a fait invasion dans la capitale de la France, et Paris sans s'en apercevoir, va bientôt rajeunir de trois siècles. La pierre unie dont se composaient modestement les façades des maisons, se décore maintenant des plus élégantes ciselures, depuis la boutique jusqu'à la mansarde. Les palais bourgeois que l'on bâtit, sont de la tête aux pieds revêtus de ces dentelles de pierre, dont la main d'oeuvre confiée à de véritables artistes, s'élève pour certains travaux jusqu'à 12 et 15 francs par jour. La mode, qui, transformant nos meubles en bahuts du moyen-âge et en lits à baldaquin, s'était déjà emparée de l'intérieur des appartements a maintenant passé au dehors; l'on bâtit dans certains quartiers, des maisons plus vieilles, de trois ou quatre cents ans, que la rue où elles s'élèvent. Ainsi va cette puissance capricieuse qu'on appelle la mode, se copiant elle même quand elle ne sait plus inventer, rajeunissant, faute de pouvoir toujours créer et parcourant ce cercle éternel dont elle ne peut sortir, et qu'elle recommence, quand elle est arrivée au bout.

Théâtre des Variétés. — *Une visite à Bedlam*, — *Indiana et Charlemagne* ou *le retour du bal de la renaissance*; Vaudevilles en un acte, joués par les artistes français. Mąż i kochanek (*Le mari et l'amant*) comédie en un acte jouée par les artistes polonais.

Hier, dans la soirée, — 2 degrés de froid. — Ce matin, — 5.